



Mme Christel HEYDEMANN

Directrice Générale Orange

Objet : Préavis de grève CGT FAPT pour la journée du 16 février 2023

Montreuil, le 9 février 2023

Madame la Directrice Générale,

Après 3 grandes journées de mobilisations, de grève et de manifestations qui ont réunies les 19 janvier, 31 janvier et 7 février près de 7 millions de travailleuses et travailleurs, de retraités, de privés d'emplois, de jeunes et d'étudiants dans des manifestations organisées partout en France, et avant la 4^{ème} journée unitaire du samedi 11 février 2023, qui démontrera la détermination de toutes et tous à poursuivre la mobilisation jusqu'au retrait de la réforme des retraites du gouvernement Borne/Macron, la CGT FAPT appelle d'ores et déjà les salariés d'Orange à être massivement en grève et à participer aux manifestations de la 5^{ème} journée de mobilisation unitaire, jeudi 16 février 2023.

Une très grande majorité des Françaises et Français rejettent cette réforme qui porte le report de l'âge de la retraite à 64 ans et l'augmentation de la durée de cotisation. Cette nouvelle réforme, si elle était appliquée, impacterait l'ensemble des salariés, ils expriment également à travers ces mobilisations leurs revendications pour l'amélioration des conditions de travail et de vie.

Les directions ont leur responsabilité pour une autre répartition des richesses créées uniquement par les travailleurs.

À Orange, la nouvelle stratégie que vous devez présenter le 16 février n'augure rien de bien bon pour les salariés. Vos propositions lors des 2 premières séances de NAO sont très en-dessous de l'inflation et sont, de fait, fortement éloignées des attentes des salariés de notre entreprise.

Les salariés attendent une juste répartition des richesses qu'ils produisent au lieu du maintien de votre politique inique de distribution exclusive aux actionnaires. Les salariés attendent la hausse de leurs rémunérations ainsi que l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Il y a urgence à répondre aux exigences sociales qui s'expriment dans le pays dont celles des salariés de notre Groupe.

La CGT appelle l'ensemble du personnel d'Orange à cesser le travail jeudi 16 février 2023 pour exiger la réponse aux revendications suivantes :

- Une NAO 2023 de très haut niveau ;
- Des augmentations collectives à 10% minimum ;
- Un droit au départ à la retraite à 60 ans à taux plein ;
- L'amélioration des conditions de travail ;
- Des mesures immédiates de suppression des inégalités Femmes-Hommes ;
- La mise en place du 13^{ème} mois en complément des rémunérations revalorisées ;
- Le remplacement de tous les départs ;
- L'arrêt de la filialisation ;
- La réinternalisation des activités et des emplois.

Notre Fédération CGT FAPT dépose un préavis de grève de 24 heures qui couvre les vacances en Heures Ouvrables et en Heures Non-Ouvrables de la journée du 16 février 2023 incluant les vacances de travail en Heures Non-Ouvrables précédentes ou suivantes, pour tous les arrêts de travail qui seront décidés par les personnels d'Orange quel que soit leur statut.

La CGT FAPT demande à être reçu pour échanger avec vous des revendications des salariés d'Orange portées dans ce préavis.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale l'expression de nos salutations distinguées.

M. Pascal Le Lausque.
Pour la CGT FAPT,
Membre du bureau Fédéral



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 - C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

